

ACTU PADEL



Newsletter trimestriel du PADEL N° 002 février-mars-avril 2019

PADEL, une synergie d'action pour le développement local

SOMMAIRE

PAGE 2 LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE SAHEL:

PLUS DE 19 000 MENAGES VULNE-RABLES BENEFIERONT DES PROJETS FILETS SOCIAUX DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES APPUIS DE LA COMPOSANTE 3 DU PADEL



Emile ZABSONRE, Responsable de la composante 3 du PADEL/ Coordonnateur du Projet « Filets sociaux »

PAGE 4 DEPLOIEMENT DU PADEL: LES ACTEURS LOCAUX OUTILLES POUR MIEUX REUSSIR LA MISE EN OEUVRE

PAGE 5 DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES:

« L'IDENTIFICATION ET LA PRIORISA-TION DES FILIERES PORTEUSES CONSTITUENT LA PORTE D'ENTREE DE LA COMPOSANTE 1 DU PADEL DANS LES REGIONS »

PAGE 6 UNE DELEGATION DU PADEL
AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE SAHEL

Plus de 19 000 ménages vulnérables bénéficieront du projet « Filets sociaux » dans le cadre des appuis de la composante 3 du PADEL

« Accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux filets sociaux », sur cette question fondamentale, votre bulletin s'est entretenu avec Emile ZABSONRE, responsable de la composante 3 du PADEL



Emile ZABSONRE, de la composante 3 du PADEL/ Coordonnateur du projet « Filets sociaux »

Actu PADEL: Présentez-nous le projet « Filets sociaux »

Emile ZABSONRE: Le Projet Filets Sociaux « Burkin-Naong-Sa Ya » est une initiative du Gouvernement du Burkina Faso pour lutter contre la pauvreté. Il est financé par la Banque mondiale à travers l'Association Internationale de Développement (IDA) sous forme de crédit d'un montant de 50 millions de dollars US (25 milliards de FCFA) pour une durée de cinq ans, allant de septembre 2014 à août 2019. En janvier 2017, le Gouvernement a bénéficié d'un financement additionnel dans le cadre du Programme de protection sociale adaptative dans le sahel (ASP) mis en place grâce aux Fonds « MDTF » (multi-donor trust fund ou Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs). Ce don a permis au projet de s'étendre et de diversifier ses interventions pour un mieux-être des populations bénéficiaires et le renforcement de leur résilience face aux chocs.

L'objectif du projet « Burkin-Naong-Sa Ya » est d'« accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux filets sociaux et d'établir les fondements d'un système adaptatif de filets sociaux au Burkina Faso ». Le financement additionnel va prolonger la date de clôture du projet au 31 août 2020. Des négociations sont en cours pour une prolongation et une extension du projet avec la Banque mondiale. Le projet intervient essentiellement dans le domaine des transferts monétaires, avec des mesures d'accompagnement des bénéficiaires et des communautés sur la santé/ nutrition, le développement de la petite enfance et les activités productives. Les cibles du projet sont les ménages pauvres et vulnérables avec des enfants de moins de 15 ans, des femmes enceintes, des mères allaitantes ainsi que les ménages affectés ou vulnérables aux chocs et à l'insécurité alimentaire. Le nombre total des ménages bénéficiaires des transferts monétaires pendant la durée de vie du projet est estimé à 114 500.

AP: Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL), une convention vous lie au programme, au terme de laquelle le Projet Filets Sociaux doit gérer la composante 3

«Protection sociale et inclusion des ménages vulnérables dans le circuit économique » que doit-on retenir des grandes lignes de cette convention ?

EZ: La convention entre les deux parties est conclue pour une durée d'un (01) an renouvelable sur la durée du Programme (2017-2020) sur la base des résultats atteints et des activités exécutées par le Projet Filets Sociaux « Burkin-Naong-Sa Ya ». Selon les termes de la convention qui lie les deux parties, le Ministère de l'économie, des finances et du développement s'engage à travers l'Unité nationale de coordination du PADEL, à mettre à la disposition de l'Unité de gestion de la composante 3, les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de son plan d'actions, les directives nécessaires aux différents acteurs pour la conduite efficace des actions qui leur incombent, les orientations pour l'accélération de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du PADEL et tout appui nécessaire à la réalisation des objectifs du PADEL. Le Projet Filets Sociaux s'engage auprès du Ministère de l'économie, des finances et du développement à exercer la fonction de maitrise d'ouvrage déléguée dans la mise en œuvre de la composante 3 du PADEL, par la coordination et la mise en œuvre de la composante, l'élaboration des programmes d'activités et des budgets, le reporting financier, l'administration administrative et financière et le suivi-évaluation.

AP: Depuis sa signature, quelles sont les activités que vous avez menées ?

EZ: Il était prévu d'effectuer le 1^{er} cash transfert à 20 000 bénéficiaires du sahel avant la fin de l'année 2018, mais malheureusement les étapes préparatoires avant le paiement (sélection des villages, déroulement de l'enquête PMT, validation communautaire et enregistrement des bénéficiaires) ont pris plus de temps que prévu. Le 1^{er} paiement est prévu en mars 2019.

AP: En termes de statistiques combien de ménage doivent bénéficier du programme ?

EZ: Au total, 19 784 bénéficiaires ont été sélectionnés à l'issue des enquêtes pour bénéficier des interventions au Sahel au titre de la Composante 3 du PADEL.

AP: Comment procédez-vous pour le ciblage des ménages vulnérables ?

EZ: Le ciblage se fait à deux niveaux. : le ciblage géographique et le ciblage des ménages.

Le ciblage géographique concerne le choix des régions, des provinces (selon les données de l'INSD) et des villages (par tirage au sort). Quant au ciblage des ménages, il commence par l'enquête sur les ménages, à travers la méthode *Proxy Means Test* (PMT) ou enquête sur les moyens d'existence. Ensuite, une validation communautaire est effectuée à partir des listes des ménages présélectionnés pour s'assurer que la communauté reconnait la liste des ménages présélectionnés afin d'éviter des frustrations et toute éventuelle contestation. Enfin, à l'issue de la validation communautaire, les bénéficiaires sont enregistrés dans la base de données du projet et des carnets sont produits pour tous les bénéficiaires

AP: Comment se fait le paiement des transferts monétaires à ces ménages vulnérables ?

EZ: Les paiements seront électroniques (mobile banking) avec des opérateurs de téléphonie mobile qui ont été recrutés par appels à concurrence. Au regard de la situation d'insécurité qui prévaut au Burkina en général et au Sahel en particulier, c'est cette option qui s'est avérée le moyen le plus judicieux pour faire parvenir les cash aux personnes pauvres et vulnérables.

AP: Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en œuvre plus particulièrement avec les bénéficiaires ?

EZ: A l'étape actuelle, les difficultés sont liées au contexte sécuritaire très fragilisé au Sahel qui entraine des mouvements importants des populations. L'insécurité exacerbe davantage la pauvreté de ces populations non seulement sur les plans économique et alimentaire, mais aussi sur le plan psychologique.

AP: Est-ce qu'une évaluation de l'impact global de vos interventions dans le Sahel est prévue et dans quel délai ?

EZ: Après deux ans d'intervention, et avec l'Unité de Coordination Nationale du PADEL, une évaluation d'impact sera réalisée pour nous assurer que nous sommes sur la bonne lancée dans la lutte contre la pauvreté au Sahel. Cette évaluation permettra de faire des recadrages au besoin pour accroitre la résilience des populations pauvres et vulnérables dans cette zone du Burkina.

AP: S'il y avait des ajustements à faire à quel niveau devra-on intervenir?

EZ: Les activités étant lancées, c'est au fur et à mesure que nous ferons les ajustements, s'il y a lieu, pour répondre aux besoins des bénéficiaires.





Tout comme les bénéficiaires des autres régions, ceux du Sahel verront leurs conditions de vie socio-économiques améliorer

DEPLOIEMENT DU PADEL

les acteurs locaux outillés pour mieux réussir la mise en œuvre du PADEL

Présenter le PADEL, échanger sur son mécanisme de mise en œuvre, recueillir les attentes des participants afin d'améliorer les interventions du Programme, ce sont entre autres les objectifs recherchés par l'Unité nationale de coordination du PADEL en organisant du 20 au 27 décembre 2018, des ateliers régionaux d'information sur le PADEL dans les 6 régions non encore couvertes par le programme.



Dans la région des Cascades, l'atelier a été présidé par Mme le Gouverneur de la région, Josephine Kouara APIOU/KABORE

Plus d'une centaines de participants venant de la région des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, du Plateau Central et du Sud-Ouest ont pris part à ces ateliers organisés par l'Unité de Coordination Nationale Conformément au schéma national de déploiement du programme. A l'occasion, les Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification (DREP) assisté par les équipes de l'Unité de coordination nationale et des Unités de gestion de composante ont exposé sur le contexte d'élaboration, les objectifs et la stratégie de mise en œuvre du PADEL.

Ces présentations ont été suivies d'échanges et la liste des préoccupations s'est avérée longue. Elles se sont focalisées notamment sur les modalités d'intervention du PADEL, la question de la maitrise d'ouvrage par les collectivités territoriales, les critères de la répartition des budgets par région et par commune, la question des fillières porteuses, des projets environnementaux et des projets intercommunaux , la date du démarrage effectif des travaux de réalisation des investissements, les modalités de mobilisation des 5% par les Collectivités Territoriales au titre de leur contribution, au budget du programme et le rôle des organisations de la société civile (OSC) dans la mise en œuvre du PADEL.



Les connaissances des participants de la région du Centre sur la stratégie d'intervention du PADEL ont été renforcées

Ces inquiétudes qui traduisent l'intérêt des participants pour le PADEL ont permis à l'équipe du PADEL d'indiquer la voie à suivre pour la mise en œuvre du Programme.

Du reste ces ateliers ont permis de jeter les bases d'un envol définitif du PADEL dans les six (6) régions restantes.



Une vue des participants de la région du Centre-Ouest

A noter que les Collectivités Territoriales ont été invitées à partager les informations reçues sur le PADEL avec les populations et à entreprendre les concertations avec les différents acteurs au niveau local en vue de la préparation des ateliers provinciaux de planification programmés pour l'année 2019.

DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES

« L'identification et la priorisation des filières porteuses constituent la porte d'entrée de la composante 1 du PADEL dans les régions »

La composante 1 « Développement des filières porteuses et transformation des unités de production informelles » du Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) a organisé les 7 mars et 20 février 2019 dans les régions de la boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre Nord, des ateliers sur les filières porteuses des dites régions. Il s'est agi d'identifier des filières économiques porteuses à promouvoir dans ces régions.

Le PADEL se positionne comme un des programmes majeurs dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social. Il entend contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations à la base à travers entre autres le développement de filières porteuses d'emplois. C'est dans cette optique que la composante 1 du PADEL, mise en œuvre par le Programme de Transformation et de Modernisation de l'Economie informelle (PTMEI) a tenu les 7 mars et 20 février 2019, des ateliers d'identification et de priorisation des filières porteuses de la région de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre Nord.

Pour planter le décor, les Gouverneurs ont invité lors de la cérémonie d'ouverture, les participants constitués des présidents des conseils régionaux, des maires des communes des trois régions, des services techniques déconcentrés, des ONG régionaux et des organisations régionales des producteurs à « s'investir pleinement afin que les conclusions de ces ateliers soient à la hauteur des attentes ». Il s'est agi par la suite de faire la synthèse des différents rapports sur les filières au niveau des régions et selon les analyses, on catégorise les filières en trois sous-secteurs productifs : le sous-secteur des productions végétales, le soussecteur de l'élevage et des ressources halieutiques et le soussecteur Environnement. Sur la base de ces trois sous-secteurs, trois groupes de travail ont été constitués et les objectifs assignés à chaque groupe étaient d'identifier les filières pour chaque soussecteur productif et de noter chaque filière de 1 à 5 en fonction des critères suivants :

- l'apport à la sécurité alimentaire ;
- la réduction de la pauvreté ;
- le potentiel d'exportation ;
- l'Impact positif sur l'environnement ;
- l'impact sur la création d'emploi;
- le potentiel de croissance, la durabilité du secteur.
- la couverture géographique;





Pour les travaux, 3 groupes ont été mis en place avec pour objectif l'identification et la priorisation des filières porteuses

A l'issue des travaux de groupe, les filières suivantes ont été identifiées comme étant porteuses et prioritaires :

Pour la région de la Boucle du Mouhoun : la filière sésame, la filière volaille et les produits forestiers non ligneux avec la filière Karité comme priorité ont été identifiés.

Pour la région du Centre-Nord : la filière niébé, la filière bétail-viande et produits forestiers non ligneux avec la filière Karité comme priorité ont été retenus. La filière artisanat, considérée comme filière transversale a été ajoutée dans la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord.

Pour la région de l'Est il s'agit de la filière niébé, la filière maraîchage et les produits forestiers non ligneux. La filière bétail/ viande a été ajoutée au regard de son importance dans la région.

Pour l'équipe de la composante 1, cette étape constitue la porte d'entrée de la composante 1 dans ces régions. Après cela, les résultats des travaux serviront pour la poursuite des activités à savoir l'entame de processus d'organisation des filières concernées à travers des mécanismes de réseautage (constitution de grappes), l'élaboration des plans d'actions filière et le lancement des campagnes d'information pour la soumission des demandes d'appui individuel dans toutes les régions.

T. Irène OUEDRAOGO

Une vue des participants lors de la cérémonie d'ouverture

UNE DELEGATION DU PADEL AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES

Le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH) a reçu en audience le vendredi 15 février 2019, une délégation du Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL). Conduite par le Coordonnateur du Programme, Martial Wielfrid BASSOLE, la délégation a discuté de la mise en place d'un partenariat entre le MAAH et le PADEL.



Le Ministre (à droite) a déclaré « accepté avec beaucoup d'enthousiasme le désir du PADEL à collaborer avec son département »

La rencontre a débuté par une présentation générale du PADEL faite par le Coordonnateur. Il s'est agi pour lui, de rappeler le contexte d'élaboration, les objectifs, les composantes et la stratégie de mise en œuvre du Programme. Les domaines d'interventions communs aux deux structures ont également été présentés. Il s'agit de la question de l'identification des filières porteuses et l'aménagement des périmètres irrigués.

L'identification des filières porteuses entre dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 1 du PADEL « Développement des filières porteuses et transformation des unités de production informelles ». Elle identifie pour chaque région, au moins deux (2) filières porteuses d'emplois et d'opportunités de revenus et un plan d'actions est mis en œuvre pour lever les goulots d'étranglement des filières choisies en vue de rendre ces filières opérationnelles. Il est à noter que le PADEL n'impose pas des choix, ce sont les Collectivités Territoriales de chaque région qui identifient les filières porteuses au cours d'un atelier.

L'aménagement des périmètres irrigués est une activité de la composante 2 « Développement des services énergétiques modernes et d'infrastructures socio-économiques de base ». Elle met à la disposition des populations, des opérateurs économiques et des collectivités, des groupes d'infrastructures dont les infrastructures de production et de transformation agropastorales. C'est dans ce cadre qu'un site maraicher de 2,25ha doté d'une énergie solaire permettant d'irriguer le site en saison sèche a été aménagé au profit de la population de Dambam 1 dans la commune de Markoye.

Après ses échanges et quelques compléments apportés par les membres de l'équipe, le Coordonnateur du PADEL a souhaité avoir un accompagnement des Services Techniques et Déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement Hydroagricole pour la gestion des infrastructures afin de pérenniser les résultats obtenus par le Programme. A la suite du Coordonnateur National du PADEL, le Ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement Hydro-agricole a déclaré accepter avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme le désir du PADEL à collaborer avec son département. Pour lui, il est plus que nécessaire que les deux structures travaillent en synergie. Il a dans ce sens rassuré de sa disponibilité, celle des structures centrales et des services techniques déconcentrés dudit ministère à accompagner le PADEL. Il a par ailleurs instruit ses directions techniques présentes à la rencontre de mettre en place une équipe de travail afin de poursuivre la réflexion sur la mise en place du partenariat entre le MAAH et le PADEL.

CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE AVEC LE MAAH

De l'aménagement des sites maraichers

Le ministre a proposé la mise en place d'un modèle type d'aménagement des sites maraichers moins couteux et disposant de tous les mécanismes nécessaires à une exploitation. Il a, à cet effet, invité la composante 2 du PADEL a partagé son expérience avec son département sur le développement des services énergétiques modernes ; une technique qui permet la maitrise de l'eau.

De la transformation des produits agricoles

La transformation des produits servirait à accroître le développement agricole et pour le ministre avec la création en cours d'une banque agricole, les bénéficiaires du PADEL auront des opportunités. Les services techniques du ministère pourront également accompagner les bénéficiaires dans le renforcement de leur capacité technique et dans l'identification des unités de transformation à installer.

De la création d'une unité de gestion des services

Le ministre a souhaité que le PADEL mette en place une unité qui proposera aux bénéficiaires du Programme des services entrant dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités principalement pour l'utilisation du matériel agricole.

AGENDA DU PADEL

◆ FORMATION DES BENEFICIAIRES DE CREDIT DES SIX COMMUNES RURALES DE LA REGION DU CENTRE EN EDUCATION FINANCIERE

DATE	COMMUNES
23 au 25 avril 2019	- Saaba,
	- Koubri
29 avril au 1 ^{er} mai 2019	- Tanghin –Dassouri
	- Konki-Ipala
02 au 04 mai 2019	- Pabré,
	- Komsilga
06 au 08 mai 2019	- Saaba,
	- Koubri.

ACTU PADEL

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Martial Wilfried BASSOLE

REDACTION

T. IRENE OUEDRAOGO

ADRESSE

06BP 9518 Ouagadougou 06

Avenue Kunda Yooré, porte N 53

TEL: 226 25 32 46 83/70 72 60 97

